

LA PRATIQUE DE LA DEB (DÉCLARATION D'ÉCHANGE DE BIENS)

JU65

2 jours (14h) 1 390,00 €^{HT}

Objectifs

Maîtriser les règles pour établir la DEB (Déclaration d'Echanges de Biens) • Connaître les principales difficultés pour éviter les infractions • Connaître le régime des prestations de services : la DES (Déclaration Européenne de Services) • Télédéclarer de façon pratique sur le site Prodouane

Profil Stagiaire(s)

membres des services comptables, financiers et/ou juridiques, personnel des services Achats et/ou Export et toute personne intéressée par l'établissement de la DEB

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis

Profil Animateur(s)

cette formation Fiscalité est assurée par un juriste, consultant en commerce international



PROGRAMME

Rappels sur le régime de territorialité de la TVA intracommunautaire

Territorialité et présentation générale du dispositif
Caractéristiques et obligations

Le cadre réglementaire de la DEB

Bases juridiques
Champ d'application de la DEB
Le redevable de la déclaration (et la notion d'assujetti TVA dans l'UE)
La période de référence

Présentation de la DEB et des différentes informations à fournir

Les niveaux d'obligation
Les données à fournir par niveau d'obligation (analyse des rubriques)
Les mouvements exclus
Le numéro d'identifiant TVA

Etablir la DEB

Les opérations communes (achat et vente fermes)
Les opérations particulières :
. les opérations de façon
. les opérations de réparation
Tenue des registres :
. les opérations triangulaires
. les ventes en consignation, en dépôt et transfert de stocks
. les ventes à l'essai

Régimes spécifiques

Les ventes à distance
Les biens d'occasion, oeuvres d'art, objets de collection et d'antiquité

Les prestations de services

La Déclaration Européenne de Services (DES)
Règles de territorialité intracommunautaires
Obligations pour les prestataires (DES)
Obligations pour les preneurs d'ordre (Autoliquidation sur la CA3)

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demos.fr

Nos sessions

23 - 24 nov. 2022 : Paris / A
Distance

LA PRATIQUE DE LA DEB (DÉCLARATION D'ÉCHANGE DE BIENS)

JU65 2 jours (14h) 1 390,00 €^{HT}

Régularisations commerciales et DEB de correction

Minorations, majorations, mensuelles et annuelles
Les DEB de correction

La transmission de la DEB

Obligation de télédéclarer
La transmission électronique de la DEB :
. téléprocédure "Deb sur le Web" sur Prodouane
. par système EDI
Les exceptions à la télédéclaration
Formulaire CERFA approprié
Centres de collecte (CISD)

Le contentieux

Contrôle et sanctions possibles :
. déclaration manquante ou erronée
. défaut de tenue de registre
Vers un durcissement des pénalités à compter de janvier 2020 (Lien avec les Quick Fixes TVA)

Méthode pédagogique

Cas concrets, déclaration d'une DEB sur le site Prodouane, en mode simulation
Les sessions "A distance" sont réalisées avec l'outil de visioconférence Teams, permettant au formateur d'adapter sa pédagogie.

Moyens pédagogiques et techniques de mise en œuvre

Nos formateurs DEMOS sont recrutés conformément aux spécifications mentionnées pour chaque formation. Ce sont des professionnels en activité et/ou des experts dans leur domaine.

Ils utilisent des méthodes et outils appropriés aux formations qu'ils dispensent et adaptent leur pédagogie au public accueilli.

Par ailleurs, nos centres de formation DEMOS sont tous équipés :

- Salles de formation lumineuses, spacieuses, design, ergonomiques, mobiles et équipées d'écrans plasma, de PC portables/fixes si nécessaire à la formation suivie.
- Accès au wifi haut débit sur l'ensemble des lieux
- Espace de co-learning et webcorners
- Cafés, collations et rafraîchissement sont offerts

Et tous sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Le dispositif de suivi et d'évaluation

Pour assurer un suivi individuel, Demos a mis en place 2 types d'évaluation :

- Des évaluations des acquis en cours et en fin de formation

Elles peuvent être faites de différente manière selon le contenu de la formation suivie :

Quiz, exercice pratique, étude de cas, jeu de rôles, mise en situation, soutenance devant un jury pour les formations à finalité certifiante.

- Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.

En complément

Avant cette formation vous pouvez suivre :

- La TVA dans les Echanges Internationaux et la TVA Intracommunautaire : Principes de Territorialité
- Comptabiliser et Déclarer la TVA : les Bases Pratiques